



Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

Mars - Avril

2023

Prieuré de l'Enfant-Jésus

Plauzat 63730 - 1 rue des écloses -

☎ : 04 73 39 11 98 @ : 63p.plauzat@fsspx.fr

Abbé Vincent Iethu : 04 73 39 11 98

Abbé José Ramón García Gallardo : 06 72 48 97 64

Abbé Sébastien Cartier : 06 59 10 01 98

Clermont-Ferrand 63000 - Chapelle Notre-Dame de la Merci - 17 avenue d'Italie

Issoire 63500 - Chapelle Notre-Dame de France - 18 rue de la liberté

« Honorez bien l'Enfant-Jésus, et il ne vous manquera rien. »

Activités du Prieuré Mars 2023

Intention du mois : prions pour les pères de famille

À Clermont-Ferrand, le chapelet et les confessions commencent 30mn avant les messes.
À Issoire, le chapelet (sauf dimanche) et les confessions commencent 30 mn avant les messes.

Les vendredis de Carême, il y a le chemin de Croix, pas le chapelet.

Dates et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Dimanche 26 1 ^{er} de Carême		Préparation confirmations 9h15 Confessions ab. Cartier 10h Messe chantée 10h30 ab. Cartier Confessions ab. Garcia	Confessions 8h ab. Garcia Messe chantée 8h30 ab. Garcia <i>La Préparation des confirmations se fait à Clermont-Ferrand</i>
Lundi 27 - de la férie <i>St Gabriel de l'Addolorata</i>	11h Messe ab. Garcia		<i>Catéchisme enfants 15h30</i>
Mardi 28 - de la férie	11h Messe ab. Garcia		
Mercredi 1 ^{er} mars - Des Quatre-Temps		18h30 Messe ab. Cartier <i>Après la messe : Cercle St Austremoine</i>	18h00 Messe ab. Garcia
Jeudi 2 - de la férie	11h Messe ab. Garcia		
Vendredi 3 - Des Quatre-Temps - 1 ^{er} du mois		18h Chemin de Croix , Messe ab. Cartier	18h Chemin de Croix , Messe ab. Garcia
Samedi 4 - Des Quatre-Temps - 1 ^{er} du mois		11h Messe ab. Garcia	11h Messe ab. Cartier
Dimanche 5 - 2 ^{ème} de Carême		Préparation confirmations 9h15 Confessions ab. Cartier 10h Messe chantée 10h30 ab. Cartier Confessions ab. Garcia 2^{ème} quête pour les travaux	Confessions 8h ab. Garcia Messe chantée 8h30 ab. Garcia <i>La Préparation des confirmations se fait à Clermont-Ferrand</i> 2^{ème} quête pour les travaux
Lundi 6 - de la férie <i>Stes Perpétue et Félicité</i>	11h Messe ab. Cartier		<i>Catéchisme enfants 15h30</i>
Mardi 7 - de la férie - <i>St Thomas d'Aquin</i>	11h Messe ab. Cartier		
Mercredi 8 - de la férie - <i>St Jean de Dieu</i>		18h30 Messe ab. Cartier	Catéchisme adolescents 16h 18h00 Messe ab. Garcia
Jeudi 9 - de la férie - <i>Ste Françoise Romaine</i>		18h30 Messe ab. Cartier <i>Conférence pour adultes après la messe</i>	18h00 Messe ab. Garcia
Vendredi 10 - de la férie - <i>Quarante saints martyrs de Sébaste</i>		18h Chemin de Croix , Messe ab. Cartier	18h Chemin de Croix , Messe ab. Garcia
Samedi 11 - de la férie	11h Messe ab. Garcia	• 9h30 à 11h Cours de Catéchisme pour les 6-14 ans à Plauzat	
Dimanche 12 3 ^{ème} de Carême		Préparation confirmations 9h15 Confessions ab. Cartier 10h Messe chantée 10h30 ab. Cartier Confessions ab. Garcia	Confessions 8h ab. Garcia Messe chantée 8h30 ab. Garcia <i>La Préparation des confirmations se fait à Clermont-Ferrand</i>

Activités du Prieuré Mars 2023

Dates et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Lundi 13 - de la férie	11h Messe <i>ab. Garcia</i>		<i>Catéchisme enfants 15h30</i>
Mardi 14 - de la férie	11h Messe <i>ab. Garcia</i>		
Mercredi 15 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Garcia</i>	18h00 Messe <i>ab. Cartier</i>
Jeudi 16 - de la férie	11h Messe <i>ab. Garcia</i>		
Vendredi 17 - de la férie - <i>St Patrick</i>		18h Chemin de Croix , Messe <i>ab. Cartier</i>	18h Chemin de Croix , Messe <i>ab. Garcia</i>
Samedi 18 - de la férie <i>St Cyrille de Jérusalem</i>	11h30 Messe <i>ab. Garcia</i>	Réunion du Tiers-ordre de la Fraternité Sacerdotale St Pie X à Plauzat (cf. le programme dans ce bulletin)	
Dimanche 19 4^{ème} de Carême (2^{ème} quête école)		Préparation confirmations 9h15 Confessions <i>ab. Cartier 10h</i> Messe chantée 10h30 ab. Cartier Confessions <i>ab. Garcia</i> 2^{ème} quête pour les écoles	Confessions 8h <i>ab. Garcia</i> Messe chantée 8h30 ab. Garcia La Préparation des confirmations se fait à Clermont-Ferrand 2^{ème} quête pour les écoles
Lundi 20 - Saint Joseph - de la férie		18h30 Messe ab. Garcia	<i>Catéchisme enfants 15h30</i> 18h Messe ab. Cartier
Mardi 21 - de la férie - <i>St Benoît</i>	7h15 Messe <i>ab. Cartier</i> 11h Messe <i>ab. Garcia</i>	10h Cercle Ste Marthe (Plauzat) 19h30 Réunion cercle MCF Auvergne	
Mercredi 22 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Cartier</i> <i>Après la messe : Cercle St Austremoine</i>	Catéchisme adolescents 16h 18h Messe <i>ab. Garcia</i>
Jeudi 23 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Cartier</i> <i>Conférence pour adultes après la messe</i>	18h00 Messe <i>ab. Garcia</i>
Vendredi 24 - de la férie <i>St Gabriel Archange</i>		18h Chemin de Croix , Messe <i>ab. Cartier</i>	18h Chemin de Croix , Messe <i>ab. Garcia</i>
Samedi 25 - L'Annonciation - de la férie		11h Messe ab. Garcia	11h Messe ab. Cartier
Dimanche 26 1^{er} de la Passion		Messe chantée 10h30 ab. Garcia Confessions <i>ab. Cartier</i>	Messe chantée 8h30 ab. Cartier Confessions <i>ab. Garcia</i>
Lundi 27 - de la férie <i>St Gabriel de l'Addolorata</i>	11h Messe <i>ab. Garcia</i>		<i>Catéchisme enfants 15h30</i>
Mardi 28 - de la férie	11h Messe <i>ab. Garcia</i>		
Mercredi 29 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Garcia</i>	18h Messe <i>ab. Cartier</i>
Jeudi 30 - de la férie	11h Messe <i>ab. Garcia</i>		
Vendredi 31 - de la férie		18h Chemin de Croix , Messe <i>ab. Cartier</i>	18h Chemin de Croix , Messe <i>ab. Garcia</i>
Samedi 1 ^{er} avril - <i>1^{er} du mois</i> de la férie	7h15 Messe <i>ab. Cartier</i> 11h Messe <i>ab. Garcia</i>	• 9h30 à 11h Cours de Catéchisme pour les 6-14 ans à Plauzat	

Jeûne et abstinence ?

L E MERCREDI DES CENDRES, 2 mars 2022, le vendredi saint, 15 avril 2022 : Ces jours-là, l'Église impose le jeûne et l'abstinence à toute personne ayant entre 18 et 60 ans, sous peine de faute grave. Le jeûne consiste à ne prendre qu'un repas complet ce jour, et l'abstinence à se priver totalement de viande. A cette occasion, nous rappelons le devoir d'abstinence tous les vendredis de l'année ; sous peine de faute grave les vendredis de carême. ✍

Temps pour faire ses Pâques

L 'ÉGLISE fait à tous ses fidèles l'obligation de se confesser un fois l'an ; et de communier (sans péché mortel sur la conscience), au moins à Pâques. « Si vous ne mangez pas, dit Jésus, la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous ». (S. Jean, VI, 56) Pour la communion pascale, le temps est compris entre le premier dimanche de la Passion (**3 avril**) et le dimanche de la Sainte Trinité (**12 juin**) . Le fidèle qui n'aurait pas fait sa communion pascale durant ce temps reste tenu de la faire le plus vite possible. ✍

Les cérémonies de la Semaine Sainte 2023

	Plauzat	Clermont-Ferrand (abbé Cartier)	Issoire (abbé Garcia)
Dimanche des Rameaux 2 avril		9h30 <i>Confessions</i> 10h Bénédiction des rameaux, procession et messe chantée	8h30 <i>Confessions</i> 9h00 Bénédiction des rameaux, procession et messe chantée
Lundi et Mardi saint - 3 et 4	7h15 <i>ab. C</i> 11h <i>ab. G</i>		
Mercredi saint 5		17h30 <i>Confessions (abbé Garcia)</i> 18h30 Messe basse puis <i>confessions</i>	17h <i>Confessions (abbé Cartier)</i> 18h Messe basse puis <i>confessions</i>
Jeudi saint 6		18h à 20h <i>Confessions</i> 20h Messe vespérale suivie de l'adoration jusqu'à minuit (+ <i>confessions</i>)	18h à 20h <i>Confessions</i> 20h Messe vespérale suivie de l'adoration jusqu'à minuit (+ <i>confessions</i>)
Vendredi saint 7 - 1 ^{er} du mois		À partir 18h <i>Confessions (abbé Garcia)</i> 17h30 Chemin de Croix (<i>abbé Cartier</i>) 18h30 Fonction liturgique	14h30 à 16h <i>Confessions (abbé Cartier)</i> 15h00 Chemin de Croix (<i>abbé Garcia</i>) 16h00 Fonction liturgique
Samedi saint 8		20h00 à 22h00 <i>Confessions</i> 22h00 Vigile pascale, Baptême de Alex Karaguinsky	20h00 à 22h00 <i>Confessions</i> 22h00 Vigile pascale
Dimanche de Pâques 9 avril		10h00 <i>Confessions</i> 10h30 Messe chantée	10h00 <i>Confessions</i> 10h30 Messe chantée



Du 10 au 30 avril *Intention du mois : en réparation pour nos péchés*

Dates et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Lundi de Pâques 10	11h Messe <i>ab. Garcia</i>		
Mardi de Pâques 11			18h Messe <i>ab. Garcia</i>
Mercredi de Pâques 12		18h30 Messe <i>ab. Garcia</i>	
Jeudi de Pâques 13			18h Messe <i>ab. Garcia</i>
Vendredi de Pâques 14		18h30 Messe et salut <i>ab. Garcia</i>	
Samedi In Albis 15	11h Messe <i>ab. Lethu</i>		
Dimanche 16 Octave de Pâques - In Albis		Messe chantée 10h30 <i>ab. Garcia</i> <i>Confessions ab. Lethu</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lethu</i> <i>Confessions ab. Garcia</i>
Lundi 17 - de la férie - <i>S Anicet</i>	11h Messe <i>ab. Cartier</i>		
Mardi 18 - de la férie			18h Messe <i>ab. Cartier</i>
Mercredi 19 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Cartier</i>	
Jeudi 20 - de la férie			18h Messe <i>ab. Cartier</i>
Vendredi 21 - St Anselme		18h30 Messe et salut <i>ab. Cartier</i>	
Samedi 22 - St Soter et Caius		À Clermont-Ferrand, en la chapelle Notre-Dame de la Merci 15h Baptême de Angie Limagne et Messe de Mariage de Angie avec Nicolas Ouvry	
Dimanche 23 2 ^{ème} après Pâques		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i> <i>Confessions ab. Garcia</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Garcia</i> <i>Confessions ab. Lethu</i>
Lundi 24 - St Fidèle de Sigmaringen	11h Messe <i>ab. Garcia</i>		<i>Catéchisme enfants 15h30</i>
Mardi 25 - St Marc			18h Messe <i>ab. Garcia</i>
Mercredi 26 - SS Clet et Marcellin		18h30 Messe <i>ab. Garcia</i>	
Jeudi 27 - St Pierre Canisius			
Vendredi 28 - St Paul de la Croix		18h30 Messe et Salut ¹ <i>ab. Cartier</i>	18h Messe et Salut ¹ <i>ab. Garcia</i>
Samedi 29 - St Pierre de Vérone	11h Messe <i>ab Garcia</i>	• 9h30 à 11h Cours de Catéchisme pour les 6-14 ans à Plauzat	
Dimanche 30 3 ^{ème} après Pâques		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i> <i>Confessions ab. Garcia</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Garcia</i> <i>Confessions ab. Lethu</i>

¹ Les vendredis, après les messes, le saint-Sacrement est exposé solennellement dans vos chapelles. À Notre-Dame de France à Issoire, la bénédiction finale a lieu à 19h15 ; à Notre-Dame de la Merci à Clermont-Ferrand, la bénédiction finale a lieu à 19h45 (sauf exception d'une heure sainte etc.).

Les Dons du Saint-Esprit - 2ème partie

(Extrait du R.P. Joret - 10 décembre 1919)

I. - IL FAUT QUE DES INSTINCTS DIVINS NOUS VIENNENT EN AIDE TRANSITOIREMENT (suite)

Ceux qui sont menés par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu...

« Et de plus ils sont héritiers », ajoute saint Thomas avec l'Apôtre ; et cela lui suggère une autre parole de l'Écriture et une autre comparaison pour exprimer la même vivante réalité. Il est dit dans le ps 142 : « Mon Dieu, que ton Esprit bon me conduise dans la terre promise ». Nul ne peut parvenir à cet héritage de la terre des bienheureux, s'il n'est mû et conduit par l'Esprit-Saint. Nous sommes les citoyens du ciel, dit saint Paul (Phil. 3, 20). Tandis que nous sommes dans la vie corporelle, nous voyageons loin du Seigneur (II Cor., 5, 6). Mais ce terme de notre voyage ne nous est connu qu'obscurément. Nous n'avons pour nous guider qu'une carte assez énigmatique.

Heureusement, Celui qui sait parfaitement le chemin et le but, l'Auteur de notre foi, est près de nous, ou plutôt il est en nous ; mieux encore nous sommes en Lui, portés dans ses bras puissants. Nous laissant d'ordinaire faire nos pas tâtonnants, à la mesure de nos faibles lumières, il nous soulève quand nous heurterions la pierre du chemin ; ou même il nous porte, quand tel est son bon plaisir que nous avançons à grands pas. Il ne nous donne pas sa propre lumière, puisque c'est chose impossible ici-bas.

Nous avons vu que le Saint-Esprit ne peut pas être notre amour. Il y a plus d'inconvénients encore à ce qu'il soit notre lumière. Ce serait nous transporter d'un bond au terme du pèlerinage et nous faire participer au spectacle et au repos de la patrie céleste. Mais ses interventions n'en sont pas moins l'expression de sa propre vie intellectuelle, reçue en nous à la façon d'un instinct mystérieux.

Comment faut-il comprendre ces paroles : « Quiconque agit par l'Esprit de Dieu » ? se demande saint Thomas, en son commentaire de l'épître aux Romains. Et il les explique ainsi : « Tous ceux qui sont menés par l'Esprit de Dieu », cela veut dire ceux qui sont gouvernés par Lui comme par un conducteur, un directeur. Cette œuvre-là, l'Esprit l'accomplit en nous par des illuminations intérieures qui nous donnent de connaître ce que nous devons faire : « Que ton Esprit me conduise ! » dit le psaume. Mais celui que l'on conduit, n'agit pas de lui-même. Par conséquent, non seulement l'homme spirituel est instruit par l'Esprit-Saint sur la conduite à tenir, mais son cœur même est mû par l'Esprit-Saint. Dès lors il y a encore autre chose à comprendre dans ces paroles Tous ceux qui

sont menés par l'Esprit de Dieu. On dit que des êtres sont menés, lorsqu'ils sont mus par quelque instinct supérieur. C'est ainsi que l'on dit des animaux non qu'ils agissent mais qu'ils sont menés. Car ils sont mus par la poussée de la nature et n'agissent pas de leur propre mouvement. Ainsi de l'homme spirituel ; ce n'est pas principalement du mouvement de sa propre volonté, mais par l'instinct de l'Esprit-Saint qu'il est incliné à l'action, selon qu'il est écrit : « Le Christ fut poussé par l'Esprit dans le désert » (Luc, 4, 1). Néanmoins les hommes spirituels ne sont pas, pour autant, dépourvus de l'opération de leur volonté et de leur libre arbitre, car l'Esprit-Saint cause précisément en eux le mouvement de la volonté et du libre arbitre, suivant ces paroles : « C'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire » (Phil. 2, 13).

Et dès maintenant nous sommes en droit de tirer cette conclusion : outre le concours divin absolument nécessaire à l'acte de toute cause seconde et grâce auquel nos facultés humaines surnaturalisées peuvent produire des actes conformes à leur puissance d'agir, l'Esprit-Saint en raison de spéciales difficultés, ou en vertu d'une dilection spéciale, accorde parfois, de temps en temps, des motions extraordinaires, c'est-à-dire des suggestions et des inspirations d'un ordre à part, supérieures à ce que demande la mise en branle de nos habitudes imparfaites, bien qu'elles soient très conformes aux besoins de l'âme et à la bonté divine, des instincts divins qui opèrent en nous sans que nous ayons part à la détermination qui nous met en activité, mais non sans que nous agissions volontairement et avec le plénier consentement de notre volonté, car la motion de l'Esprit-Saint est éminemment suave en même temps que souverainement efficace. Elle ne supprime pas notre liberté, elle fait notre acte libre.

Ces grâces ont un nom dans le langage théologique. Tandis qu'on appelle grâces actuelles coopérantes le concours ordinaire dont nous parlions tout à l'heure, celles-ci se nomment grâces opérantes. « Lorsque pour produire un effet, dit saint Thomas, notre âme a été mue sans s'être mue elle-même, Dieu seul ayant été cause de son mouvement, l'œuvre est attribuée à Dieu : c'est la grâce opérante. Mais lorsque notre âme se meut et est mue tout ensemble, l'œuvre accomplie revient à notre âme en même temps qu'à Dieu : c'est la grâce coopérante. »

Je n'insiste pas davantage pour le moment, car j'aurai à y revenir quand il faudra définir cet instinct divin particulier, cette grâce opérante spéciale qui fait le contemplatif.

Mais il ne faut pas confondre grâce opérante et grâce purement excitante. Celle-ci n'épuise pas toute la compréhension de celle-là. Entre autres différences, la grâce simplement excitante prévient l'œuvre de notre libre arbitre, tandis que la grâce opérante peut aller jusqu'à l'achèvement de notre acte libre. ✍



**Le samedi 18 Mars
(de 11h00 à 16h00)**

**Journée de récollection du
Tiers-Ordre de la FSSPX**

(Possibilité de découvrir simplement).

11h00	Chapelet à la Chapelle
11h30	Sainte messe
12h30	Repas tiré du sac
13h45	Conférence
15h00	Quart d'heure d'oraison
15h20	Actualités de la Fraternité Saint Pie X
15h50	Les engagements du tertiaire
16h00	Fin de la journée.

